



Paris, le 20 juillet 2009

Prix national Stars & Métiers 2009 : huit entreprises artisanales récompensées pour leur excellence

La 3^e édition du prix Stars & Métiers, organisé par le groupe Banque populaire et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, vient de voir récompensés huit chefs d'entreprises artisanales pour leur réussite en matière d'innovation, de savoir-faire, de gestion des ressources humaines et de dynamique commerciale. Les trophées seront remis aux lauréats lors d'une grande soirée au Pavillon Gabriel à Paris le 9 décembre 2009.

Un prix de référence pour les artisans

Le prix Stars & Métiers a pour but de mettre en lumière toute la richesse du tissu économique français. Placé sous le haut patronage du secrétariat d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation, il valorise le dynamisme des artisans, promoteurs de la première entreprise de France. En 2009, plus de 2 000 candidats de tous les métiers de l'artisanat et régions de France ont participé aux différentes sélections départementales et régionales. Parmi les 206 dossiers issus des sélections régionales, les 8 lauréats, représentant une partie des 250 métiers de l'artisanat, ont fait preuve de capacité d'innovation et de développement particulièrement marquante.

8 prix attribués... dans 4 catégories :

1- Stratégie globale d'innovation

Ce prix récompense deux entreprises pour leur capacité d'innovation intégrée à tous les domaines (organisationnels, humains, commerciaux, etc.).

La carrosserie nancéenne Muller, créée depuis 1932, s'est adaptée à l'évolution du marché. François Muller a développé une activité de véhicules utilitaires inexistante, s'est diversifié en créant une activité de peinture novatrice. Il s'apprête à lancer une activité de débosselage low cost. L'entreprise a su grandir avec 2 carrosseries tout en préservant une logique sociale et environnementale forte.

Bio Home, entreprise implantée dans les Bouches-du-Rhône construit des maisons à ossatures en bois à faible consommation d'énergie grâce à l'utilisation de matériaux 100% naturels. En partenariat avec l'Armée du Salut, Bio Home a développé un concept de maison à haute performance environnementale à destination des sans-abris ou de personnes sinistrées.

2- Innovation technologique

Les deux lauréats ont fait preuve d'une grande capacité de recherche et développement avec la mise au point de nouveaux produits.

L'entreprise varoise Bio Recherche Innovation a développé un procédé unique en répondant à une demande des chirurgiens avec la conception d'un implant cervical souple, reproduisant le disque intervertébral naturel, ce qui n'existait pas. Le projet a été piloté par 2 chirurgiens spécialistes. La réalisation d'études cliniques et des publications scientifiques ont permis à Bio Recherche Innovation de déposer 2 brevets et de s'attaquer au marché mondial.

L'entreprise Api Pro Santé, implantée dans le département du Rhône, a créé un système intelligent de protections auditives sur mesure : celui-ci permet de réguler et de faciliter la parole en atténuant les bruits. Ce produit est plébiscité par les utilisateurs et va permettre à Api Pro Santé de renforcer son image de spécialiste dans ce domaine.

3- Dynamique en matière de Gestion des Ressources Humaines

La valeur d'une entreprise artisanale repose sur le savoir-faire de ses équipes. Les artisans sont ainsi souvent innovants dans leur gestion des ressources humaines.

L'entreprise Vincent DEJOIE, de peinture en bâtiment implantée dans les Côtes d'Armor, au-delà d'une politique salariale attrayante, est très active dans la formation de ses 15 employés. L'entreprise a même formé un salarié handicapé dont l'intégration a été réussie, puisqu'il est devenu chef d'équipe.

La Boulangerie Pâtisserie GRENAKER, située dans le Haut-Rhin, emploie 23 personnes. L'entreprise promeut le management participatif et va mettre en place un comité de pilotage avec tous les salariés pour les impliquer davantage dans l'activité de l'entreprise.

4- Dynamique Commerciale

Les artisans sont des entrepreneurs attentifs au développement de leur activité. Ouverts sur l'international, ils font preuve d'une grande créativité dans l'innovation commerciale et la pertinence des choix de gestion comme le prouvent les deux lauréats de ce prix.

L'entreprise nordiste J. Leroy, est spécialisée dans la couverture, notamment dans la réhabilitation de monuments historiques. Elle a su développer son portefeuille de clients en créant un hall d'exposition dans des nouveaux locaux et une stratégie de contact clientèle offensive. J. Leroy continue son expansion et envisage d'ouvrir une troisième agence.

La charcuterie parisienne Gilles VEROT, à la fois charcuterie traditionnelle et temple culinaire, a innové en s'associant à l'ouverture d'un bar à vin à New-York.

Et une mention spéciale du jury ... pour l'entreprise éco-responsable

Le développement durable représente un enjeu important pour les entreprises artisanales. L'édition 2009 du Prix Stars & Métiers a donc attribué une mention spéciale « Entreprise éco-responsable ». Cette distinction récompense, au-delà des critères de la catégorie dans laquelle le candidat concourt, une démarche exemplaire menée en matière de gestion éco-responsable. Ainsi, l'entreprise Bio Home a été primée pour son projet Tinid® de maisons autonomes à 100% avec un panneau photovoltaïque et une réserve d'eau avec retraitement automatique des eaux usées. Au-delà de la dimension environnementale, c'est également la vocation humanitaire du projet qui est récompensée au travers de cette distinction (maisons destinées aux sans-abris ou aux personnes sinistrées).

A propos de Stars & Métiers

Le prix Stars & Métiers est né de la fusion du Prix de la Dynamique Artisanale organisé depuis près de trente ans par les Banques Populaires et du prix Artinov des Chambres de métiers et de l'artisanat. Les SOCAMA, premier réseau de caution mutuelle pour les artisans et l'Union Professionnelle Artisanale sont également les partenaires historiques de cette manifestation.

Le jury national 2009 était composé de représentants du Groupe Banque Populaire, de CMA, de SOCAMA, de l'UPA et des organismes suivants : DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services), OSEO, INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), AFNOR, ADEME, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, CNIDEP (Centre national d'Innovation pour le développement durable et l'environnement dans les petites entreprises), Club des Districts des Industriels Français / France Clusters, CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites Entreprises du Bâtiment), CGAD (Confédération Générale de l'Alimentation en Détail), CNPA (Conseil National des Professions de l'Automobile), Fédération Nationale de la Coiffure, FFCGEA, Institut Supérieur des Métiers, APCE (Agence pour la Création d'Entreprise), Journées de l'entrepreneur, SEMA (Société d'Encouragement des Métiers d'Art), journalistes et lauréats 2008.

A propos du Groupe Banque Populaire, groupe bancaire de référence de la petite entreprise artisanale et commerciale

Avec un artisan sur trois et un commerçant sur quatre aujourd'hui clients des Banques Populaires, le GROUPE BANQUE POPULAIRE demeure la banque de référence de la petite entreprise. Il constitue l'un des acteurs majeurs de la création d'entreprise. Il finance chaque année, en partenariat avec les réseaux d'accompagnement les plus performants, notamment les Chambres de Métiers et les chambres de Commerce et d'Industrie et les organisations professionnelles, un quart des créations, soit environ 70 000 projets. Le Groupe Banque Populaire est le premier distributeur de Prêts à la Création (PCE), premier banquier des artisans, premier banquier principal des PME, des franchisés et des franchiseurs.

Pour mieux répondre aux besoins des petites entreprises, le GROUPE BANQUE POPULAIRE s'appuie également sur son réseau de SOCAMA, 28 Sociétés de Caution Mutuelle Artisanales, le premier réseau de cautionnement mutuel en France. Animées par des entrepreneurs, elles facilitent l'accès au crédit des petites entreprises par leur expertise professionnelle et accordent chaque année leur garantie à près de 35 000 projets.

Dans le cadre du programme Compétitivité et Innovation de la Communauté européenne en faveur des petites entreprises, les Banques Populaires avec l'appui du Fonds Européen d'Investissement, distribuent des prêts de développement sans caution personnelle du dirigeant ou de sa famille, répondant ainsi à une attente historique des artisans : le Prêt Express Socama sans caution personnelle jusqu'à 30 000 euros. Les Banques Populaires proposent également le Prêt Socama reprise d'entreprise jusqu'à 150 000 euros avec caution personnelle limitée.

A propos de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

La première mission de l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM) est d'agir pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, au niveau national et européen.

A cet effet, l'APCM représente les chambres de métiers et de l'artisanat auprès des pouvoirs publics pour que leurs intérêts et ceux des entreprises artisanales soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et réglementations et bénéficient d'évolutions favorables à leur développement.

Parallèlement, l'APCM est au service des chambres départementales et régionales ; ses instances animent le réseau, développent des actions collectives et des services communs.

L'APCM et les Chambres de métiers et de l'artisanat ont élaboré un programme en cinq axes « Les artisans au cœur de la société », qui précise les objectifs à horizon 2010 dans le domaine de l'emploi, de l'aménagement du territoire, du développement durable et de la protection de l'environnement. Le réseau des CMA est engagé dans une démarche de restructuration et de modernisation ambitieuse dans le cadre de la révision générale des politiques publiques.

*APCM – 12, avenue Marceau 75008 Paris
Tél. : 01 44 43 10 00 - Fax : 01 47 20 34 48
>> www.artisanat.fr*

Contacts presse :

Groupe Banque Populaire : Christophe Gilbert
01 40 39 66 00 / christophe.gilbert@bfbp.banquepopulaire.fr

Assemblée Permanente des Chambres de Métiers : Elisabeth de Dieuleveult
01 44 43 10 96 / dieuleveult@apcm.fr

Alchimia : Ouisa Rahab Guez – Ingrid Bregeon-Fall - Emilie Delozanne
01 44 70 90 72 – org@alchimia-communication.fr - ibf@alchimia-communication.fr - ed@alchimia-communication.fr

Actualités et vidéos en ligne sur www.starsetmetiers.fr